

1. Les précieuses

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

avancé (sens du XVI ^e siècle)	hôte
bourgeoisie	inaccessible
charnel	(se) presser
chic	strict
fort (adverbe)	

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

Louis XIV
précieuse (nom)
préciosité

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Sujet :	la préciosité et les femmes
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (sujet collectif et sujets multiples)
Autres difficultés :	accord en genre (liaison trompeuse), participe passé
Temps de verbe :	imparfait, plus-que-parfait, passé simple, futur antérieur de l'indicatif, passé du conditionnel
Nombre de mots :	182

Les précieuses

Le groupe de femmes que l'on appelait « précieuses » au XVII^e siècle était issu de la noblesse ou de la très riche bourgeoisie. La plupart avaient reçu une instruction de haut niveau. Elles lisaient le latin, écrivaient des romans ou des comédies à la mode, et dominaient par leurs qualités une foule d'admirateurs qui se pressaient dans leurs salons, au cœur des quartiers chics de Paris. *(67 mots)*

La vie mondaine ou celle de la cour, tout comme l'amour, étaient les sujets préférés des conversations dans ces salons. L'amour, tant de fois discuté et analysé, retrouvait les vertus de l'ancienne courtoisie. Cependant, le désir charnel tout comme la sexualité en étaient exclus. La femme, idéale, parfaite, quasi inaccessible, dominait cette forme de relation amoureuse plus spirituelle que physique. *(60 mots)*

La préciosité aura été, pour les femmes de cette époque, un moyen de se dégager du cadre strict où on les enfermait. L'hôtesse du salon précieux autant que la romancière tenaient un rôle social qu'on leur aurait interdit autrement. Ce fut là une première forme de libération de la femme au siècle de Louis XIV. *(55 mots)*

2. Le libertin

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

anonymat	revendiquer
bûcher	veiller au grain
philosophe	

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

athée	homme de lettres
débauché (nom)	libertin
disparate	Molière
droit de cité	sceptique (nom)

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Sujet :	le libertin
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (sujet collectif et sujets multiples)
Autres difficultés :	accent circonflexe, <i>ou/où</i> , infinitif
Temps de verbe :	présent, futur simple de l'indicatif
Nombre de mots :	189

Le libertin

Le libertin est avant tout un homme épris de liberté. Au XVII^e siècle, il revêt plusieurs formes. Philosophe, ou savant, ou homme de lettres, ou simple débauché forment l'ensemble disparate de ce personnage parfois révolté. Le libertin, autant que l'humaniste du siècle précédent, revendique le droit de cité pour l'individu au-dessus de la masse populaire et vulgaire. (60 mots)

L'athée ou même simplement le sceptique menacent l'un et l'autre l'autorité de l'Église, celle-ci condamnant les libertins au bûcher¹. C'est pourquoi la plupart d'entre eux se réfugient dans l'anonymat ou le cadre restreint d'un salon privé dirigé par une femme exceptionnelle. Ce groupe de libres penseurs² prépare³ la voie à une armée de philosophes qui, cent ans plus tard, bousculeront⁴ l'ordre social jusque dans ses fondements. (67 mots)

Le personnage de Dom⁵ Juan, que Molière reprendra dans l'une de ses comédies célèbres, représente parfaitement le libertin du siècle de Louis XIV. Incroyant, assoiffé de plaisirs, irrespectueux de toute forme d'autorité, Dom Juan s'attaque aussi bien aux nobles dames qu'aux pauvres paysans. Le peu de vertu qui l'animent ne pourront le sauver de la justice divine, qui veille au grain. (62 mots)

1. bucher
 2. libres-penseurs
 3. préparent
 4. bousculera
 5. Seul le titre de la pièce impose l'orthographe *Dom*. Ailleurs, on peut écrire *Dom* ou *Don*.

3. Versailles

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

absolu	fourmilière
à longueur de	luxe
audience	patienter
commis de l'État	prestige
de tout poil	quêter
éblouir	
faire le pont	

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

baron	jouer des coudes
besogneux	joyaux
comte	lever (nom)
emperruqué ¹	marquis
endimanché	monarque
lard	poudré
femme de chambre	Versailles
grandeurs (attention au pluriel!)	

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Sujet :	Versailles sous Louis XIV
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (sujet collectif et sujets multiples)
Autres difficultés :	majuscule, accent circonflexe, accord de <i>tout</i> , participe passé, infinitif
Temps de verbe :	présent de l'indicatif
Nombre de mots :	231

1. On aura quelque difficulté à trouver l'adjectif « emperruqué ». On en trouvera une définition dans le *Dictionnaire du moyen français – la Renaissance*, collection « Trésors du français », Paris, Larousse, 1992, p. 225.

Versailles

Versailles, c'est plus qu'un château avec de magnifiques jardins. C'est le cœur de la France, la façade orgueilleuse du règne de Louis XIV chargée d'éblouir le peuple français et l'Europe tout entière. Tant de beauté, tant de luxe, tant d'or dépensé contribuent¹ à la politique des grandeurs du Roi-Soleil. *(51 mots)*

Versailles, c'est aussi une machine gigantesque, une fourmilière de vaillants ouvriers. D'abord, une armée de serviteurs s'occupent² des basses besognes : jardiniers, femmes de chambre, cuisiniers, etc. Ils ne sont pas moins de dix mille³ travailleurs et travailleuses à se lever tôt le matin pour faire tourner l'immense mécanique royale. Puis, au rang suivant, on trouve une foule de fonctionnaires, petits et grands commis de l'État, faisant le pont entre Paris, qui demeure la capitale en titre, et Versailles, où se situe le pouvoir réel. Enfin, voguant sur cette marée humaine, le groupe privilégié des nobles de tout poil⁴ se pressent autour du roi, assistent à son lever, le regardent manger, quêtent une audience, jouent des coudes à son passage afin de recueillir les miettes d'un regard, patientent des heures et des heures selon le bon plaisir de Louis le Grand. Ils sont à peu près quatre mille⁵ comtes, barons, ducs, marquis, tous poudrés, fardés, parfumés, emperruqués, endimanchés tous les matins, tous les jours, à longueur d'année. Ils représentent autant de bijoux qui rehaussent le prestige et l'autorité du monarque absolu. *(180 mots)*

1. contribue
2. s'occupe
3. dix-mille
4. tous poils
5. quatre-mille

4. « L'État, c'est moi! »

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

coutume	régner
parlementaire (nom)	rendre compte de
redouter	symboliser

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

absolutisme	courtisan
amoindrir	Fronde
comploter	tramer (sens figuré)
conspiration	

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Sujet :	l'absolutisme et Louis XIV
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (écran et inversion)
Autres difficultés :	accord de <i>tout</i> , accord du verbe avec son sujet (sujet collectif), infinitif
Temps de verbe :	présent, imparfait, passé simple, passé composé, futur simple de l'indicatif, présent du conditionnel
Nombre de mots :	196

« L'État, c'est moi! »

Très jeune, je compris comment se créaient un pouvoir véritable et un gouvernement efficace. J'avais à peine 10 ans quand un groupe de nobles parlementaires, des Frondeurs qui voulaient, selon la coutume anglaise, amoindrir le pouvoir royal, m'obligèrent à fuir Paris avec ma mère. J'ai appris, tout enfant, à me méfier de cette ville, Paris, et des conspirations qui s'y trament. Aujourd'hui, je redoute tout autant mes parents, ce groupe de proches cousins qui complotent¹ sans cesse et n'hésiterait² pas à me faire disparaître³. On voudrait tant m'aider à régner. On croit qu'à 23 ans, je suis trop jeune pour coiffer la couronne royale.

(108 mots)

J'exige qu'en ma personne se retrouvent, de par la volonté divine, tous les pouvoirs de l'État. J'ordonne à tous mes ministres, qui, depuis trop longtemps, se prennent pour des monarques, de me rendre compte personnellement de leurs décisions. Je veux que m'entourent⁴ toute la foule des courtisans dont le sort et la fortune dépendront désormais de ma bonne volonté. Je commande la construction, hors Paris, d'un palais à ma mesure, qui symbolisera les vertus de mon règne : ordre, régularité, harmonie. M'a-t-on bien compris? L'État, c'est moi! (88 mots)

1. complotent
2. hésiteraient
3. disparaître
4. m'entourent

5. Le classicisme

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

choquant	norme
conforme	paysan
côtoyer	rigueur
dorénavant	se plier à
idéal (nom)	tout à fait
logique	vraisemblable

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

Académie	honnête homme (sens du XVII ^e)
classicisme	inculte
commun (nom)	souverain
docte	volage

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Courant littéraire :	le classicisme
Sujet :	le classicisme
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (écran et inversion)
Autres difficultés :	accord de <i>tout</i> , accord du verbe avec le sujet (sujets multiples)
Temps de verbe :	présent, futur simple de l'indicatif, présent du conditionnel
Nombre de mots :	201

Le classicisme

Après tant d'années de désordre et d'insécurité, il convient, selon nous, qu'enfin triomphent l'ordre et la raison, que sur tout règne l'autorité de la règle et du bon goût¹. Désormais, les arts, sous l'autorité du roi, servent de miroir reflétant la gloire du souverain, et obéissent aux normes et aux modèles imposés par nos académies. (57 mots)

L'écrivain, autant que le peintre, le musicien ou l'architecte, s'attache dorénavant à représenter ce qui est accepté comme conforme à la vérité. Ainsi, il serait inadmissible, sinon invraisemblable, que se côtoient en un même tableau un prince et un vulgaire paysan. Il serait de même tout à fait choquant que s'exprime dans le langage inculte du commun une dame de la cour. (62 mots)

La raison, en tout domaine, triomphera. Les hommes de théâtre qui, malheureusement dans bien des cas, se soucient fort peu de logique et de rigueur, insouciantes et volages, devraient s'en tenir à notre règle des trois unités, qui repose tout entière sur le simple bon sens. Monsieur de Molière, si habile comédien, devrait, en ses grandes comédies, se plier rigoureusement aux recommandations de nos doctes de l'Académie française. Ainsi, au théâtre comme à la cour, nous pourrions admirer l'idéal de l'honnête homme. (82 mots)

1. gout

6. Les trois unités

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Exercez votre vocabulaire d'usage en recherchant dans un dictionnaire le ou les sens des expressions et des mots suivants :

à propos de	légiférer
découler	par-dessus tout
délai	statuer
(se) dérouler	tragédie
fréquent	voire
de (bon) goût	vraisemblance

2. Recherchez maintenant le ou les sens des expressions littéraires et des mots suivants qui se rapportent à votre dictée :

affaire d'État	cuisant (adjectif, sens figuré)
antichambre	intrigue
bienséance	

FICHE TECHNIQUE

Époque :	XVII ^e siècle
Courant littéraire :	le classicisme
Sujet :	la règle des trois unités au théâtre
Difficulté linguistique ciblée :	accord du verbe avec son sujet (synthèse)
Autres difficultés :	majuscule, trait d'union, homonymes, accord de <i>tout</i> , infinitif, participe passé
Temps de verbe :	présent, imparfait, passé simple de l'indicatif, présent du conditionnel, présent de l'impératif
Nombre de mots :	216

Les trois unités

Il n'est pas si fréquent qu'un roi, qu'un prince, qu'un chef d'État décide¹ de statuer, voire de légiférer dans le domaine de l'art. Imaginons tel premier ministre, ou tel président, qui imposerait la manière de faire un roman et de composer une comédie! C'est pourtant ce que faisaient, à l'époque classique, le roi, son ministre et les savants de l'Académie. (63 mots)

Le théâtre, par-dessus tout, bien plus que la poésie ou l'épopée, devait servir de vivant modèle d'un ordre nouveau fondé sur la raison et la bienséance. Toute comédie ou toute tragédie obéissaient² à la loi des trois unités qui, logiquement, devait³ découler de la vraisemblance. Ainsi, une pièce de théâtre classique se déroulait en un seul lieu : une place publique, un palais, une antichambre. Après de cuisantes querelles à propos du *Cid*, l'œuvre la plus connue de Corneille, les doctes imposèrent qu'en un délai de vingt-quatre heures se développe l'action de la tragédie ou de la comédie; c'était l'unité de temps. Enfin, le déroulement de l'action tout autant que la suite ininterrompue des événements⁴, pour être vraisemblables et de bon goût⁵, devaient être composés en cinq actes développant une seule et unique intrigue. Le théâtre sous Louis XIV étant affaire d'État, il semblait normal de lui imposer la loi et l'ordre. (153 mots)

-
1. décident
 2. obéissait
 3. devaient
 4. évènements
 5. gout